

Postulat

## Pour une meilleure prise en charge des personnes sans abri et sans domicile fixe à Yverdon-les-Bains

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, chères et chers collègues,

L'année passée une étude de l'OFS<sup>1</sup> parue en février de l'année passée indiquait que le nombre de sans-abri en Suisse serait estimé à 2200 et que plus de 8000 personnes risqueraient de perdre leur logement. Selon certains experts, cette estimation serait largement sous-évaluée. Pour exemple, une étude locale<sup>2</sup> menée par l'université de Genève ferait état de 700 sans-abris pour son seul canton.

Le sans-abrisme est peu étudié en Suisse. A ce jour, les données quantitatives permettant d'évaluer le phénomène sont rares. L'enquête PAPU-HU<sup>3</sup> financée par la DGCS et la DGS s'est intéressée en 2021 aux profils et aux trajectoires des bénéficiaires des hébergements d'urgence dans le canton de Vaud. Si les retours des personnes active sur le terrain et celui des bénéficiaires de leurs prestations sont essentiels, ils concernent uniquement les personnes qui bénéficient effectivement de ces prestations au niveau local. En revanche, il est connu que des personnes ne requièrent pas l'utilisation de ces prestations pour différentes raisons, ou bénéficient de prestations similaires dans d'autres villes voisines en raison d'un manque de place. Ces données, comme celles recueillies par l'OFS ne permettent donc pas d'évaluer si les prestations de notre commune, de ses partenaires associatifs et institutionnels répondent au besoin des personnes sans-abri et sans domicile fixe présentes sur le territoire communal et sa région.

Si une étude représente un coût certain, en recensant et définissant le sans-abrisme au niveau local, elle permettrait de s'assurer que les personnes souffrant de la forme la plus grave de pauvreté soient prises en charge de manière adéquate et proportionnée. Elle permettrait aussi de poser les bases d'une réflexion plus large sur la prise en charge de la précarité sociale et financière, la politique du logement, l'hébergement d'urgence pour les femmes, l'accueil de jour et l'aide alimentaire coordonnée, les conditions d'accès aux différentes prestations communales en la matière et la manière dont elles sont communiquées.

Si une nouvelle étude est en cours au niveau cantonal, seule la récolte de données ciblées concernant uniquement notre commune pourra permettre de s'assurer de l'adéquation de la prise en charge du problème avec les besoins effectifs en la matière.

Le présent postulat invite donc la municipalité à étudier l'opportunité **de faire appel à une institution comme par exemple, l'observatoire des précarités de la Haute école de travail social de Lausanne, dans le but de mener de mandater un prestataire externe pour mener** une étude sur le sans-abrisme et la précarité au niveau communal afin :

- D'obtenir des données quantitatives et qualitatives permettant un diagnostic des personnes en situation de sans-abrisme et de précarité à Yverdon-les-Bains
- De dresser un état des lieux des structures actives dans le domaine au niveau communal, ainsi que de leurs besoins et ceux de leurs bénéficiaires
- D'étudier les stratégies actuelles de prise en charge de la problématique dans le but de renforcer si nécessaire les synergies entre les différent·e·s acteur·trice·s et d'optimiser la coordination des actions futures

Pour le groupe PS-POP  
David Rychner

---

1 - <https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/das-bwo/informationen/medienmitteilungen.msg-id-87122.html>

2 - <https://www.geneve.ch/fr/actualites/etude-besoins-matiere-hebergement-urgence-geneve>

3 - <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-338>